

"ASSÉ" est l'acronyme qui désigne l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. C'est un regroupement provincial d'associations étudiantes, tant de niveau collégial qu'universitaire, qui vise à rassembler les étudiants et les étudiantes de la province pour:

Une éducation publique et gratuite
Gratuite car pour l'ASSÉ, l'éducation est un droit et non un privilège. Dans cette perspective, l'éducation post-secondaire ne doit pas être réservée à une élite, mais être accessible à l'ensemble des individus, indépendamment de la provenance sociale, géographique ou encore du sexe, de l'orientation sexuelle ou de la couleur de la peau.
Publique, parce que c'est le rôle de l'ensemble de la société de prendre en charge l'éducation et la formation de tous et de toutes. L'école doit être un lieu pour former des citoyens et des citoyennes et ne pas être réservée strictement à la formation d'une main-d'œuvre servile. C'est aussi la responsabilité du gouvernement de financer pleinement l'éducation, gouvernement qui fuit ses responsabilités depuis 1994 en ayant charcuté près de deux milliards de dollars dans le budget de l'éducation au Québec.

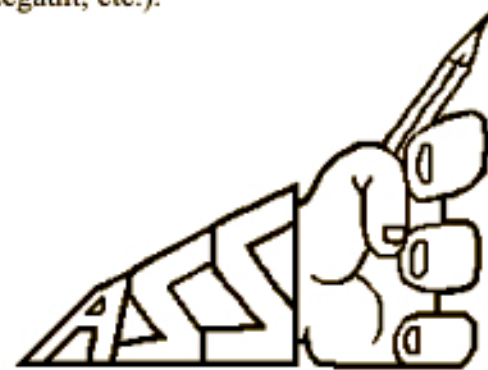
Non aux contre-réformes
Dans la foulée des réformes néolibérales qui sévissent aux quatre coins du globe, le gouvernement du Québec mène depuis 1993 une série de contre-réforme dans l'éducation post-secondaire. De la réforme Robillard aux plans Legault, l'État cherche à mettre en compétition les différentes institutions collégiales et universitaires afin de créer un marché de l'éducation. Ces transformations répondent bien entendu aux exigences des institutions capitalistes internationales telles que l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale, sans compter les accords de libre-échange et les projets d'accord (ALÉNA, ZLÉA, EU, etc.)

En pratique, ces attaques prennent la forme des contrats de performance à l'université et des plans de réussite et de diplomation au collégial. Les effets directs de ces mesures sont la rationalisation des programmes dans les universités (réduction dans les banques de cours, abolition de programmes, augmentation du ratio prof./élèves, etc.) et l'habilitation des cégeps

(destruction du réseau, émission par les institutions de diplômes, multiplication des attestations d'études collégiales, etc.). On cherche à casser le cadre général des diplômes, dans le but d'offrir des formations sur-spécialisées.

Pour un syndicalisme de lutte
Pour l'ASSÉ, les étudiantes et les étudiants sont des jeunes travailleuses et travailleurs en formation. C'est à partir de cette conception théorique que les organisations étudiantes combattives s'organisent sur des bases syndicales au Québec depuis les années soixante. La base de l'organisation syndicale est l'assemblée générale (AG). C'est pourquoi les AG des associations étudiantes membres mandates et délèguent des camarades au Congrès de l'ASSÉ, qui est son instance suprême. En dessous du Congrès, on retrouve le Conseil inter-régional, les Conseils régionaux, le Comité exécutif, le Comité femmes et les différents comités de travail. Le travail à travers les instances passe irrémédiablement par la formation, l'information, la conscientisation et la mobilisation. Tous et toutes doivent se sentir concerné-e-s.

Un autre principe de base du syndicalisme de lutte est qu'il faut se battre pour obtenir gain de cause. Il existe un antagonisme irréconciliable entre les intérêts et besoins étudiants et la volonté des administrations locales et du Ministère de l'éducation. Les revendications ne peuvent s'obtenir qu'avec la construction d'un rapport de force. La négociation sans l'obtention d'un tel rapport ne peut que mener à l'échec. Les pratiques comme le lobbying, la cogestion et la concertation mènent automatiquement vers la collaboration et l'intégration dans les appareils étatiques. Ces stratégies ont causé des torts incroyables au mouvement étudiant dans les années 1990 (dégel des frais de scolarité, déficit zéro, réforme Robillard, plan Legault, etc.).



Qu'est ce que l'Ultimatum

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ. Il est publié plusieurs fois par session et est distribué par les associations membres et non-membres à travers le Québec. Il a comme but premier de faire la promotion de l'ASSÉ, de ses revendications et de ses plans d'actions, qui sont votés en congrès par l'ensemble des membres.

Contrairement aux médias de masse, l'Ultimatum ne se revendique pas d'une fausse objectivité. Le ton journalistique employé par les grands journaux cache trop souvent des positions favorables à l'idéologie dominante. L'Ultimatum, sur la question de l'éducation dévoile l'envers de la médaille.

L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en Assemblée Générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force.

Toute reproduction et/ou diffusion des informations contenues dans le présent journal est fortement recommandée et chaudement applaudie, à condition d'en mentionner la source!

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
2570 Nicolet, local 301
Montréal, Québec H1W 3L5,
514-390-0110
www.asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre l'exécutif :
executif@asse-solidarite.qc.ca
Pour joindre le comité journal :
ultimatum@asse-solidarite.qc.ca

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le comité journal composé de : Marie-Michèle Whitlock et Rémi Bellemare-Caron / Rédaction de ce numéro : Xavier Lafrance, Marie-Michèle Whitlock, Isabelle Labbé, Héroïse Moysan-Lapointe, Sandra Bérubé, Benoît Marsan, Étienne Poitras, Philippe Fortier-Charette, le conseil exécutif de l'AFESH-UQAM, Benoît Lacoursière, Guillaume Manningham, / Correction : Éliane Legault-Roy, Valérie Létourneau, Valérie Soly, Emilie Robidas, Héroïse Moysan-Lapointe, François Baillargeon et Marie-Michèle Whitlock / Mise en page: Héroïse Moysan-Lapointe / Impression: Payette et Simms / Distribution : faites de votre mieux / Tirage : 15 000 exemplaires
Photographies et illustrations: Photographies en couverture : 1- Héroïse Moysan-Lapointe (14 avril 2004, Montréal.) 2- Héroïse Moysan-Lapointe (6 novembre 2003, Québec) 3- Raymond Perreault (14 octobre 2004, St-Augustin de Desmaures) 4- Héroïse Moysan-Lapointe (30 novembre 2003, Sherbrooke) 5- Photo-reportage de la manifestation du 19 novembre 2004, Montréal. Illustration en page 3 : Julien Lapan. Photographie en page 3 : Photo-reportage de la manifestation du 10 novembre 2004, Montréal. Photographie en page 10 : Héroïse Moysan-Lapointe (14 avril 2004, Montréal)

Raymond Perreault peut être contacté par courriel : show_times@hotmail.com
Les photos des photo-reportages sont disponibles sur internet <http://ase.ath.ca/badacid/> ou par courriel à l'adresse suivante: badacid@altern.org



UN RAPPORT DE FORCE

- 14 avril 2004
Joyeux anniversaire
Jean Charest!
- 6 novembre 2003
L'ASSÉ pour la gratuité scolaire
- 14 octobre 2004
Boycottons le forum
des générations
- 30 novembre 2003
Manifestation contre l'occupation
militaire à Sherbrooke
- 19 novembre 2004
Perturbons le congrès libéral!

MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS : VERS LA GRÈVE !

Par Xavier Lafrance
pour l'exécutif de l'ASSÉ

La session d'hiver 2005 revêt une importance particulière pour le mouvement étudiant. Au cours de cette session sera mise à l'épreuve notre capacité à défendre le droit à l'éducation. Celui-ci est littéralement massacrée depuis maintenant 15 ans. Durant cette période, l'État, suivant les volontés du patronat et d'organismes internationaux tels que l'OCDE, s'est affairé à mettre en place les conditions nécessaires à la privatisation du réseau d'éducation post-secondaire. D'une part, les étudiants et les étudiantes ont été confronté-e-s à une baisse de l'accessibilité à l'éducation les poussant à s'habituer à la notion d'utilisateur-payeur (hausse des frais, coupures dans les prêts et bourses, etc.). D'autre part, on a pu constater une baisse de la qualité de l'éducation des suites du retrait du financement public laissant grande ouverte la porte aux argentés privés et au remodelage des programmes d'étude que cela implique (coupure de 1,9 milliards de dollars au cours des années

90, hausse du financement privé à la recherche, mise sur pied de programmes évacuant la formation générale et établie selon les demandes du marché tels les AEC, etc.).

À ces mesures dévastatrices sont venues s'ajouter cette année de nouvelles attaques perpétrées par le gouvernement Charest : réforme et coupure dans les prêts et bourses, menace de démantèlement du réseau collégial, hausse des frais de scolarité pour les étudiants étrangers et les étudiantes étrangères. Et ce n'est pas fini.

Face au recul accumulé au cours des années et en réponse aux plus récentes attaques au droit à l'éducation, l'ASSÉ a compris l'importance absolue de réagir ! Ainsi, dès le début de la session d'automne, elle a mis en branle une campagne visant à faire battre en retraite le gouvernement Charest.

L'escalade des moyens de pression
Le 28 août dernier, réunie en Congrès à l'UQAM, l'ASSÉ se préparait à aller jusqu'au bout afin de

défendre le droit à l'éducation, elle se positionnait fermement contre les attaques les plus récentes lancées par l'État. Durant tout le mois qui suivit, l'ASSÉ s'affaira à informer le plus largement possible la population étudiante du Québec sur ces attaques. Ce travail d'information s'est poursuivi durant toute la durée de la session d'automne et perdurera au cours de celle-ci. Plusieurs actions symboliques eurent aussi lieu dans différents cégeps et universités durant le mois de septembre et quelques autres durant les semaines qui suivirent.

Une fois de plus réunies en Congrès le 24 octobre, les associations membres de l'ASSÉ ainsi que plusieurs associations non-membres constatèrent que le gouvernement n'avait toujours pas daigné répondre à l'ultimatum qui lui avait été envoyé. L'échéance de cet ultimatum étant atteinte, il fut décidé de lancer une campagne de grève en vue d'un débrayage effectif au début de la session d'hiver 2005. On s'affaira aussi dès lors à organiser une manifestation pour le 19 novembre en opposition au Congrès du Parti libéral du Québec et afin de rappeler une fois de plus les revendications de l'ASSÉ. Alors que des milliers d'étudiantes et d'étudiants prirent la rue le 10 novembre, plus de mille récidivèrent

suite de la couverture moins de dix jours plus tard, lors de la manifestation du 19 novembre. Cette dernière fut une fois de plus l'occasion de signifier au gouvernement la colère étudiante et de faire valoir notre lutte sur les ondes et dans les pages des grands médias.

Vers la fin de la session d'automne, des membres de l'ASSÉ y allèrent d'un autre coup d'éclat en occupant pendant plusieurs heures le bureau de comté de Pierre Reid, ministre de

l'éducation. Encore une fois, les médias furent de la partie.

On constate donc que la session dernière a laissé place à une escalade des moyens de pression partant de l'information et de l'action symbolique, allant jusqu'à l'occupation et passant par la formulation d'un ultimatum et par des manifestations. Le principe d'escalade des moyens de pression implique de laisser la chance aux personnes visées de réagir à une intensification progressive des actions

visant à les affecter. Cette escalade permet de construire, par étape, un rapport de force face à l'État afin de l'obliger à dialoguer avec nous sur un pied d'égalité. Cependant, la construction de ce rapport de force obligeant la considération de nos revendications n'est pas chose évidente. Ce qui est évident, par contre, c'est le mépris avec lequel le ministre de l'éducation et l'ensemble du gouvernement traitent nos demandes. Face à ce mépris, un constat s'impose

: il faut passer à la prochaine étape de l'escalade ! Il faut passer à la grève !

Si nous voulons faire halte au massacre de l'éducation qui dure depuis près de quinze ans et si nous voulons faire entendre et respecter nos revendications, cette nouvelle étape qu'est la grève s'impose à nous. Jusqu'où attendrons-nous ? Jusqu'où acceptons-nous que le droit à l'éducation soit massacré ? Il est temps d'agir !!

Vers la grève générale !!

LA GRATUITÉ SCOLAIRE, UNE REVENDICATION SIGNIFICATIVE

Par Mario-Michèle Whitlock
Étudiante en Histoire, UQAM

Est-ce vraiment la gratuité que vivent les étudiants et étudiantes dans la réalité ? Pour plusieurs étudiants et étudiantes, la décision de poursuivre des études post-secondaires est une réflexion qui porte beaucoup plus sur le porte-feuille que sur leurs goûts et intérêts...

Présentement, au Québec, les frais afférents augmentent sans arrêt, au cégep comme à l'université. Depuis 1994, malgré le "gel" des frais de scolarité universitaires, on peut observer une augmentation de 10,4% du coût des études universitaires. Dans chaque institution, les administrations imposent des frais de tous genres (d'inscription, afférents et autres) aux étudiants et étudiantes. Ces frais ne sont pas des "frais de scolarité" proprement dit. Donc ils peuvent augmenter sans arrêt à la discrétion des administrations des institutions universitaires.

Au niveau collégial, la situation est différente. Selon la loi au Québec, l'accès au niveau collégial est gratuit, mais en réalité il en coûte environ une centaine de dollars et cela varie encore une fois d'une institution à une autre. Souvenons-nous que l'année dernière plusieurs cégeps ont augmenté leurs frais dits "de toute autre nature" pour combler un éventuel déficit.

La gratuité de l'éducation ne signifie pas : "ne pas payer cher", mais bien y avoir accès sans frais. Si on considère que l'éducation est un droit et non un privilège, la gratuité s'impose. Combien d'étudiants et d'étudiantes doivent se priver d'une alimentation adéquate, de soins dentaires et de la satisfaction de plusieurs autres besoins pour arriver à la fin du mois ? Beaucoup trop.

On le remarque, les frais sont élevés, mais en plus, les étudiants et étudiantes à faible revenu ne peuvent pas compter sur une aide adéquate du gouvernement. Le système de prêts et bourses est insuffisant et plonge les prestataires dans le cercle vicieux de l'endettement. Puisqu'il n'y a aucun système d'aide financière adéquat pour les étudiants et étudiantes, ils et elles doivent

travailler pour payer leurs études mais aussi pour subvenir à leurs besoins, coupant ainsi sur le temps qu'ils et elles peuvent accorder à leurs études. Adieu bourses d'excellence et bourses au rendement quand on n'a pas le temps de se consacrer pleinement aux études.

Conséquences des frais de scolarité
Outre le fait que l'éducation post-secondaire implique des coûts difficiles à assumer pour les usagers et usagères, l'orientation des études se voit souvent dirigée par le budget de l'étudiant ou de l'étudiante. En effet, on peut faci-

demande qui payera pour le système d'éducation : l'État ? L'entreprise privée ? Les consommateurs et consommatrices ? Pour le gouvernement, qui travaille pour le conseil du patronat et l'entreprise privée, la réponse est simple : la privatisation du système d'éducation est une solution rentable. Pourtant, un système d'éducation accessible et de qualité est un investissement pour une société en santé!

Au Québec on paye moins cher qu'ailleurs...

Il est vrai qu'au Québec les frais de scolarité sont les plus bas en Amérique du Nord. Par contre, est-ce une raison pour ne pas améliorer nos conditions ? Pourquoi ne pas adopter comme référence les endroits où les frais de scolarité sont moindres ?

N'oublions pas qu'il existe des endroits dans le monde, comme l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la Grèce, la Suède où l'éducation ne coûte pas un sous. Plutôt que de prendre exemple sur ce qui se fait de pire (comme l'Ontario ou les États-Unis), travaillons plutôt à améliorer notre société, la rendre plus juste. Dans une société où l'écart entre les riches et les pauvres s'agrandit de jour en jour, la gratuité scolaire serait un pas en avant pour la justice sociale et une plus grande égalité entre tous et toutes.

La gratuité scolaire : objectif de toutes nos luttes

Il est primordial pour le mouvement étudiant de ne jamais négliger la revendication de la gratuité scolaire à tous les niveaux pour tous et toutes ! La lutte pour un meilleur système de prêts et bourses, contre un dégel des frais de scolarité, pour une éducation publique sans ingérence du privé... sont toutes des luttes qui doivent avoir comme objectif ultime la gratuité scolaire. Même si ceci n'est pas un objectif à court terme, le mouvement étudiant doit sans cesse revenir à la charge avec cette revendication historique et nécessaire : La gratuité scolaire à tous les niveaux, pour tous et toutes!



Le sous-financement

Le système d'éducation québécois a subi de nombreuses coupures depuis les années 1990. On parle de plus de 250 millions dans le réseau collégial et près de 1,9 milliards au total depuis ces années. Ce sous-financement se fait ressentir dans la qualité de l'éducation. Les ressources offertes aux étudiants et étudiantes sont évidemment de moins en moins de bonne qualité (matériels désuets, ratio élèves/professeur-e-s trop élevé, choix de cours limités) et c'est dans le portefeuille de la population étudiante que le gouvernement va piger pour résoudre ses problèmes financiers. On en vient à une situation où les étudiants et étudiantes sont des consommateurs et consommatrices du savoir, et seul-e-s ceux et celles qui peuvent l'acheter en jouissent. Pour plusieurs, il est normal de payer pour avoir le droit à l'éducation et cette logique marchande semble de plus en plus acceptée. Pourtant, le réseau collégial ainsi que le réseau des universités du Québec (UQ) ont été créés dans le but de rendre l'éducation accessible et publique. On est loin de concrétiser ces nobles objectifs... tout au contraire.

L'ASSÉ EST UN OUTIL, SERVEZ-VOUS EN !

Par Rémi Bellemare Caron
étudiant en sciences politiques, UQAM

Pour la grève

Sur l'utilité de l'ASSÉ, beaucoup d'encore a coulé, toutefois en ces temps de grève, je crois qu'il est nécessaire de réitérer sa nécessité en tant qu'outil de coordination, d'information et de consolidation des luttes. Pour la grève de cet hiver ainsi que les luttes qui suivront, il est nécessaire d'avoir un organe capable de coordonner la grève et de préparer certaines actions une fois celle-ci déclenchée. Le mouvement de grève doit nécessairement avoir des instances sur lesquelles s'appuyer pour prendre des décisions et donc, avoir des statuts et règlements / structures, choses que possède l'ASSÉ. Il serait futile de perdre des énergies, rarement excédentaires, pour se doter de nouvelles instances à chaque fois qu'un mouvement de grève est lancé.

Pour informer

Il est aussi indispensable en temps de grève comme en temps normal d'informer suffisamment la population étudiante sur les enjeux courants par divers moyens. Le journal que vous tenez entre les mains en est un très important sinon le plus important. En effet, les journaux produits par l'ASSÉ permettent d'avoir un bon aperçu de la situation des luttes étudiantes au Québec et visent à mieux faire connaître l'ASSÉ à ses membres et non-membres. De plus, l'ASSÉ produit une

grande quantité de tracts et d'affiches pour informer plus rapidement les membres des réformes et contre-réformes qui pleuvent sur le système d'éducation. Ce sont là d'excellents exemples du bienfait de la mise en commun des ressources humaines et financières en une organisation nationale.

Pour des gains

Quelques-uns des avantages de l'ASSÉ ont été exposés ici, toutefois il existe d'autres associations nationales. Pourquoi joindre l'ASSÉ plutôt qu'une autre direz-vous ? Principalement parce qu'elle est la seule association qui est fondée sur les principes du syndicalisme de lutte (par ses revendications et ses moyens d'action). C'est-à-dire que ses membres visent plutôt la construction d'un rapport de force face au gouvernement avant d'aller négocier, ainsi l'ASSÉ renonce à la concertation avec le gouvernement tel que le font les lobbies d'entreprises privées et certaines fédérations étudiantes. De plus, les structures de l'ASSÉ sont des plus démocratiques; elles permettent et incitent leurs membres de diriger totalement ses orientations et les moyens de pressions à prendre pour les faire valoir par le biais des assemblées générales. L'ASSÉ est aussi un outil contre la récupération dont le mouvement étudiant a trop souvent été victime, puisqu'elle représente un interlocuteur crédible comparativement à des associations indépendantes ne représentant qu'un nombre très limité d'étudiantes et d'étudiants.

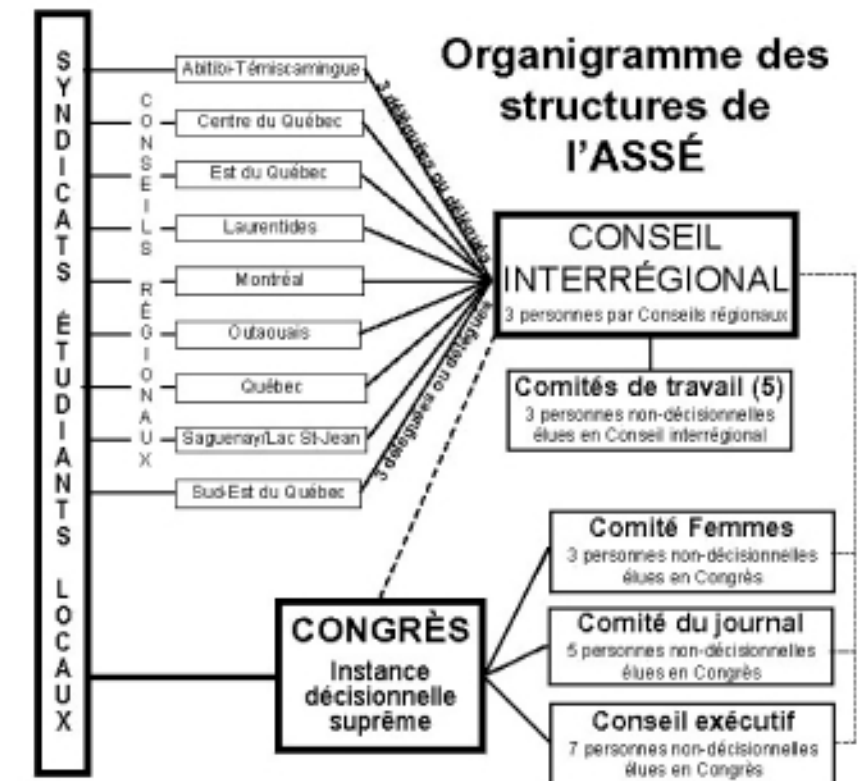
Même si ces associations se regroupent en une coalition ponctuelle, le gouvernement risque de se tourner vers les seuls interlocuteurs qu'il connaît, les fédérations étudiantes. L'ASSÉ encourage donc toutes les étudiantes et tous les étudiants non-membres à soulever le débat sur une possible affiliation de leurs associations à l'ASSÉ, par le biais de leur Assemblée Générale respective, afin de construire un mouvement étudiant fort et durable.

Pour plus d'information sur l'ASSÉ, ses structures, ses buts et ses principes réitérez-vous à l'adresse suivante :

<http://www.assé-médiasite.gc.ca>

Consultez régulièrement le site de l'ASSÉ!

Du nouveau à chaque semaine...



L'ASSÉ VIT PAR LA PARTICIPATION DE SES MEMBRES!

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LES DIFFÉRENTS COMITÉS ET INSTANCES!

Comité Femmes
Comité journal
Comité Exécutif

Conseils Régionaux et Conseil Interrégional

Comités de travail :
Formation, information, Recherche et réflexions,
affaires internationales, affaires académiques
et pédagogiques

Devenez membres de l'ASSÉ

Si votre association étudiante a des positions en accord avec celles de l'ASSÉ, telle que la gratuité scolaire, et que vos structures sont basées sur les assemblées générales, votre association étudiante peut s'unir avec l'ASSÉ en devenant membre.

Quelques suggestions :

- 1- Réunir les personnes intéressées à participer à la campagne
- 2- Contacter l'ASSÉ pour annoncer votre intérêt
- 3- Organiser une campagne de mobilisation et d'information sur l'ASSÉ en planifiant des conférences, kiosques, débats publics, etc. tout en utilisant du matériel d'information de qualité.
- 4- Planifier à la fin de la campagne un référendum ou une Assemblée Générale afin que la population étudiante prenne position sur l'affiliation

En s'unissant sous la bannière du syndicalisme de combat, le mouvement étudiant se donne les moyens nécessaires pour gagner une éducation accessible et de qualité!

Lexique

Vous êtes paisiblement assis ou assise à votre table quand un ou une énergumène vous aborde pour vous parler de grève, de rapport de force, de lutte syndicale, du mouvement étudiant, de privatisation, d'OCDE, de rapports de sexe, ... langue de bois pensez-vous ? Vestige des années 70 ? Détrompez-vous ! C'est probablement simplement une personne de bonne volonté un peu trop empressée de vous informer, qui a oublié que ce vocabulaire n'est pas accessible pour tous et toutes. Voici un petit lexique pour mieux s'y retrouver.

AG = Assemblée Générale: Réunion où se regroupent les membres d'une même organisation (ce sont les étudiants et étudiantes au cégep Lionel-Groulx) pour débattre de sujets qui concernent les intérêts collectifs (en : prêts et bourses) pour arriver à prendre position sur des revendications et sur un plan d'actions. Habituellement, l'Assemblée Générale doit être l'instance qui a le plus de pouvoir dans une structure syndicale comme les associations étudiantes. Chaque membre de l'organisation a un droit de vote et y pratique la démocratie directe.

Féminisme : Ensemble de discours et de pratiques sociopolitiques qui donne priorité à la lutte des femmes, fait la critique de la culture et des structures sociales et pose comme finalité l'abolition, du moins la transformation, de l'ordre patriarcal et de son pouvoir régulateur de manière à empêcher sa reproduction.

Rapport de force : moyen préconisé lors d'une négociation par un groupe d'intérêt pour forcer l'autre partie à prendre en considération ses revendications. Le rapport de force se bâtit par des moyens de pression, c'est-à-dire l'ensemble des actions qu'il est possible d'entreprendre pour se faire entendre (manifestations, grèves, occupations, etc.).

Syndicalisme de lutte : forme de syndicalisme qui prône l'établissement d'un rapport de force avec la partie patronale avant toute négociation. Dans le cadre du syndicalisme étudiant de lutte, la partie patronale correspond au gouvernement pour les luttes nationales ou l'administration locale pour les luttes propres à chaque établissement.

Occupation : moyen de pression consistant en la prise "illégitime" d'un lieu. Les occupations se font par des groupes plus ou moins nombreux d'individus qui investissent un lieu, se barricadent à l'intérieur et y restent pour un temps indéfini (normalement, jusqu'à la satisfaction des revendications). Le lieu choisi est normalement lié avec les revendications exigées.

Privatisation : action de remettre au secteur privé une sphère de l'activité humaine auparavant prise en charge par l'État. Le fait de s'en remettre aux entreprises privées pour le financement de l'éducation, par exemple, constitue une forme de privatisation.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Selon ses propres mots, elle se donne pour mission "de promouvoir l'économie de marché, de développer le libre-échange et de contribuer à la croissance des pays aussi bien industrialisés qu'en développement". Concrètement, son rôle consiste à produire des analyses sur des sujets très variés qui ont une incidence plus ou moins directe sur l'économie, et de conseiller les gouvernements en matière de politiques économiques et sociales. Depuis les années 1980, l'OCDE fait l'apologie enthousiaste de la libéralisation, de la déréglementation et de la privatisation dans tous les domaines. Plusieurs de ses études des dix ou quinze dernières années ont profondément influencé les réformes de nos gouvernements dans le secteur de l'éducation.

LA MOBILISATION : POUR INFORMER ET CONSCIENTISER LA POPULATION ÉTUDIANTE

Guillaume Manningham, Étudiant en sciences humaines, Collège de Sherbrooke

Nos acquis sociaux ne sont pas le fruit de l'initiative des bons gouvernements, mais d'une volonté populaire d'obtenir ses acquis par le biais de mobilisations d'envergure qui exercent une réelle pression sur les autorités, par exemple les manifestations et les grèves étudiantes.

La grève est un bon moyen de créer un rapport de force favorable à nos revendications. Cependant, l'organisation, la mobilisation et la capacité de construire un réel rapport de force avec les instances gouvernementales ne se font pas seulement en y pensant très fort autour d'une table! Voici quelques pistes qui pourraient aider les associations étudiantes à travailler pour obtenir des gains. Pour que Reid, le ministre de l'Éducation, arrête de rire de nos droits, qu'il accepte, l'annulation des coupures de 103 millions et qu'il réitère son engagement de conserver un réseau collégial public, il est nécessaire de mobiliser.

Des associations étudiantes combattives et vivantes : la base de la réussite d'une campagne...

Il est primordial qu'il y ait présence dans chaque institutions scolaire post secondaire une association étudiante (et pas seulement d'un comité fête et spectacles du genre conseil étudiant du secondaire) afin d'entretenir une culture syndicale de défense des droits et intérêts des étudiants et des étudiantes dans une perspective globale d'alliance avec les autres mouvements sociaux progressistes. Une telle association se doit de respecter le principe de démocratie directe. Ceci exige la participation à la base de chaque membre. Il est nécessaire de faire des assemblées générales populaires dans chaque association étudiante. Les gens doivent être au courant de la tenue de l'AG et savoir ce dont elle va traiter. La formation d'un comité de mobilisation est essentielle pour informer la population étudiante sur les enjeux actuels ainsi que pour mobiliser les gens pour la tenue d'une assemblée générale ou d'une action.

S'organiser dans un comité de mobilisation et s'informer : pour informer les gens!

La première étape, pour créer un comité de mobilisation est de réunir des personnes ayant à cœur la défense d'une idée commune. Il est important d'afficher la tenue des réunions du comité et d'être visible au sein de l'institution scolaire. La communication et le suivi au sein du comité de mobilisation assure la stabilité au fil des campagnes. Dresser une liste de courriel et une liste téléphonique permet de rejoindre de plus en plus de gens. Les réunions sont l'occasion d'organiser divers moyens de mobiliser la population étudiante en utilisant les forces de tous et toutes. Quelques idées comme les tournées de classe voyantes et originales (théâtre, musique,

humour) permettent de rejoindre les étudiants et les étudiantes directement dans leur milieu. La pose d'affiches colorées informant de la tenue d'assemblées générales, d'actions ou de revendications démontre qu'il y a une organisation syndicale qui est prête à passer à l'action. Il est important d'informer les gens sur le fonctionnement des Assemblées Générales afin que les personnes présentes puissent y participer le plus activement possible. Les tournées de tableaux, en écrivant le matin avant les cours d'une AG ou d'une manifestation, informent un grand nombre de gens. Il ne faut surtout pas oublier que la distribution massive de journaux, de tracts d'informations, avec une discussion interactive, permet de rejoindre humainement les étudiants et les étudiantes. C'est aussi l'occasion de voir si les gens qui mobilisent sont assez bien informés des enjeux et si leurs arguments sont appuyés et convaincants. Cette mobilisation de terrain permet de vérifier si l'analyse de l'association étudiante est juste et reflète les différentes réalités de la population étudiante. On peut noter les questions qui reviennent souvent au cours de la mobilisation afin de compléter le matériel d'information. La tenue de kiosques situés dans des endroits achalandés, avec une distribution de café gratuit, de fruits et légumes et autres permet d'attirer les gens tout en offrant une alternative à la bouffe souvent servie par des cafétérias multinationales qui exploite les travailleuses et les travailleurs et la planète.

Ceci n'est qu'un bref aperçu des moyens qu'un comité de mobilisation peut employer, et l'on doit se rappeler que l'imagination permet souvent de créer des nouvelles façons de mobiliser. Également, être membre d'une association nationale, tel que l'ASSÉ, facilite la circulation d'idées nouvelles entre les différentes associations étudiantes locales.

CAMP DE FORMATION

4-5 et 6 février
lieu à confirmer

Le camp de formation organisé par l'ASSÉ sera l'occasion d'apprendre et de débattre dans une atmosphère conviviale sur des sujets tels que la grève générale illimitée, le syndicalisme étudiant, les questions femmes et féminisme, les moyens d'action, la mobilisation, etc.

Détails à venir, informez-vous auprès de votre association étudiante locale ou directement au bureau de l'ASSÉ.

Confirmez à l'avance !

RÉFORME DES PRÊTS ET BOURSES : ENCORE AUX PLUS PAUVRES À PAYER

Par Isabelle Labbé, Étudiante en travail social, collège de Sherbrooke

Malgré les dénonciations faites par la population étudiante concernant la coupure de 103 millions de dollars dans le programme d'Aides Financière aux Études (AFE), Pierre Reid, le ministre de l'éducation, ne cesse de répéter aux étudiants et étudiantes qu'il n'y a pas d'argent. Reid nous propose donc quelques "petits changements".

Conversion de bourses en prêts

C'est un peu plus de 130 000 étudiants et étudiantes du Québec qui subissent les conséquences du sous-financement dans notre système d'éducation. En avril dernier, on nous a annoncé une coupure directe de 63 M\$ ainsi qu'un manque à gagner de 40 M\$ dans le programme de l'AFE, mais Reid était content de nous annoncer que tout cet argent serait converti en prêt. Ceci représente une augmentation moyenne de la dette étudiante de 2 170\$/an au collégial et de 5 840\$/an à l'université. Pour l'année 2003-2004 les budgets se situaient à 345,2 M\$ en prêt et à 292,4 M\$ en bourses.

Pierre Reid se justifie en déclarant dans les médias qu'il aurait aimé s'endetter lorsqu'il était étudiant et que nous avons le programme d'AFE le plus généreux en Amérique du Nord. Or, passe sous silence que nous avons aussi un des plus hauts taux d'endettement étudiant en Amérique du Nord. Il en rajoute en affirmant à la population que l'argent coupé a été investi dans les universités pour sauvegarder la qualité de notre éducation. C'est bien correct, mais il y a moyen de le faire sans empiéter sur l'accessibilité de l'éducation et surtout sans faire payer les moins nantis de notre système d'éducation.

Bye, bye bourse

Dès janvier 2005, tous ceux et celles qui sont prestataires de l'AFE se verront attribuer un montant d'argent à tous les mois, qui sera versé directement dans leur compte.

Avant, les gens recevaient un certificat de prêt à renouveler à chaque année d'étude et recevaient généralement 2 ou 3 versements de bourse sous forme de chèques, durant leurs sessions. Cependant, pour avoir accès à la bourse, ils et elles devaient obligatoirement avoir uti-

lisé le maximum de prêt. Dans le cas où un montant de bourse avait été versé en trop, les personnes touchées devaient le rembourser à la fin de l'année scolaire sinon le montant était soustrait lors du versement de l'année suivante. Si pour une raison quelconque une personne devait abandonner ses études, le montant de la bourse qu'elle avait reçu n'était pas remboursable.

Maintenant, le calcul des montants attribués en bourse et en prêt, s'effectue toujours sur les revenus que les gens ont gagnés, mais ils et elles doivent aussi confirmer le montant d'argent qu'ils et qu'elles pensent obtenir par d'autres sources de revenus. Auparavant, les gens déclaraient leurs revenus et devaient remplir le formulaire de déclaration de situation réelle au cours de l'année d'attribution, afin d'obtenir une bourse. Dans ce formulaire, on inscrivait nos revenus d'emploi, montants à recevoir, etc.

Ce formulaire est aboli puisque, TOUS LES MONTANTS ATTRIBUÉS MENSUELLEMENT DANS LES COMPTES SONT DES PRÊTS. Ce qui signifie que tout l'argent reçu pendant l'année scolaire est un prêt. Dorénavant, le ministère de l'éducation ira vérifier les sommes reçues au cours de l'année, au mois d'avril auprès de revenu Québec.

Après cette vérification et celle faite auprès de l'établissement d'enseignement pour s'assurer que la personne a bien complété son année de formation, l'AFE versera le montant de la bourse non plus à la personne, mais à l'institution financière (banque ou caisse) avec laquelle elle fait affaire. Dans le cas où des montants seraient versés en trop, la personne sera coupée sur le montant qui lui sera versé le mois suivant ou l'argent sera réduit du montant de la bourse et restera en prêt, ce qui entraîne plus d'intérêts.

Payant pour qui?

Un prêt garanti par le gouvernement veut dire que l'étudiant ou l'étudiante ne paie pas d'intérêt sur sa dette tant qu'il ou qu'elle est aux études. Toutefois, les intérêts débutent tout de même la première journée de l'emprunt, et c'est le gouver-

nement qui paie tout durant la formation. Donc, au lieu de payer des intérêts sur un montant de 3 025\$/an, au Collégial, le gouvernement se trouve à payer des intérêts sur, par exemple 6 025\$ (si on compte une bourse de 3 000\$), au bout de 10 mois. Quand toutes les vérifications auront été faites et que la bourse sera remise aux institutions financières, il ne paiera que des intérêts sur un montant de 3 025\$. C'est donc dire que ce système coûte plus cher au gouvernement, sans aucun avantage pour les prestataires.

Antérieurement, il y avait un montant d'argent de mentionné sur le certificat de garantie prêt, mais puisque l'AFE ne veut plus confirmer le montant de la bourse tant que les vérifications ne sont pas faites, c'est un certificat sans chiffre qui autorise l'emprunteur ou l'emprunteuse à conclure une convention de prêt avec l'institut financière. La convention de prêt est un document qui précise les modalités de gestion d'un prêt pour études. L'AFE en fournit un avec le certificat de garantie, mais les institutions financières ont parfaitement le droit de vous faire signer un autre formulaire avec d'autres conditions d'emprunt que celles inscrites sur celui de l'AFE. Toutefois, elles ne peuvent gonfler le taux d'intérêt.

Vive le changement!

Toutes ces nouvelles mesures sont une entrave à l'accessibilité scolaire, et ce à tous les niveaux. Ceci démontre que notre gouvernement nous entraîne de plus en plus vers un système d'utilisateur payeur et démontre un flagrant désengagement de l'État en finançant nos établissements universitaires à même les poches des étudiants et étudiantes les plus pauvres. Il est intéressant de souligner que les grands gagnants de tous ces changements sont les institutions financières, qui font des milliards de profits au Québec tout en profitant des paradis fiscaux. Cela prive tous nos programmes sociaux de plusieurs millions de dollars, dont celui de l'éducation, et laisse la voie libre à l'entreprise privée.

CONGRÈS DE L'ASSÉ

28 - 29 et 30 janvier
à Montréal

Confirmez votre présence au bureau de l'ASSÉ (coordonnées au dos du journal)

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
- 1.1 Praesidium
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 24 octobre 2004
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Bilans
- 3.1 Local
- 3.2 National
- 4.0 Finances
- 4.1 États financiers 2003-2004
- 4.2 États financiers mi-annuels 2004-2005
- 4.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005
- 5.0 Avis de motion
- 5.1 Traitement des avis de motion
- 5.2 Dépôt des avis de motion
- 6.0 Élections
- 6.1 Conseil exécutif
- 6.2 Comité femmes
- 6.3 Comité journal
- 6.4 Comités de travail
- 7.0 Mesures extraordinaires de grève
- 8.0 Revendications pour la grève
- 8.1 Plénière
- 8.2 Délibérante
- 9.0 Plan d'action grève
- 9.1 Plénière
- 9.2 Délibérante
- 10.0 Coordination de la campagne de grève
- 10.1 Plénière
- 10.2 Délibérante
- 11.0 Femmes
- 12.0 États généraux du mouvement étudiant / congrès d'orientation
- 13.0 Varia
- 14.0 Levée

Ce congrès sera l'occasion pour les associations étudiantes du Québec de se réunir pour débattre et construire la riposte face aux attaques du gouvernement envers le système d'éducation. Toutes les associations étudiantes sont donc invitées à y participer.

La grève générale illimitée sera au cœur des débats de ce congrès.

Occupation des Bureaux de Pierre Reid

Par Philippe Fortier-Charette, étudiant en arts et lettres, Collège de Sherbrooke

Le mercredi 8 décembre dernier, des étudiantes et des étudiants ont occupé-e-s les bureaux de comté du député libéral et ministre de l'éducation Pierre Reid, à Magog.

Après s'être réunies au Collège de Sherbrooke, le groupe d'étudiants et d'étudiantes s'est rendu devant les bureaux du ministre. Une douzaine de manifestants et de manifestantes ont pénétré à l'intérieur des bureaux, tandis que quelques autres sont demeuré-e-s à l'extérieur, assurant un contact et un support hors des bureaux. Ils et elles ont été accueilli-e-s par deux employé-e-s qui, après quelques explications, ont quitté les lieux. L'unique porte d'accès a rapidement été barricadée, les classeurs et les meubles s'entassant devant celle-ci. Quelques policiers et policières sont arrivé-e-s quelques minutes plus tard, chargé-e-s de s'asseoir dans le couloir pour surveiller la porte fermée... En assemblée, des tâches furent assignées à différentes personnes, pour assurer un bon fonctionnement au niveau de la communication avec les médias, de la négociation avec la police, etc.

Les occupants et lesoccupantes, qui revendiquaient au ministre de l'éducation Pierre Reid que ce dernier se prononce publiquement face à l'Ultimatum envoyé par l'ASSÉ le 27 septembre 2004, sont demeuré-e-s à l'intérieur jusqu'à environ de 22h30, après quoi ils et elles ont pris la décision de quitter les lieux. Une meute policière les attendait de l'autre côté de la porte afin de procéder à l'arrestation, l'identification et la fouille des

occupants et occupantes. Ce fut pour certains et certaines l'occasion de discuter avec certains policiers qui, bien que réceptifs et favorables au combat mené par le mouvement étudiant, se bornaient à répéter que ce qui est illégal est nécessairement illégitime.

À l'extérieur, les quelques manifestantes et manifestants ont répondu aux questions des médias présents sur les lieux, qui ont diffusé des images de l'occupation dans différents bulletins d'information de la soirée. Le message transmis par les médias a été, dans l'ensemble, assez positif. Des chaînes de télévisions, certaines radios et certains journaux ont notamment mentionné l'action de l'ASSÉ, les revendications de l'Ultimatum envoyé en septembre, ainsi que le mutisme du ministre qui n'a pas encore daigné, après plusieurs mois, accuser réception de celui-ci. Plusieurs associations étudiantes ont communiqué leur appui à l'action de l'ASSÉ, qui s'inscrit dans le cadre d'une escalade de moyens de pression. L'absence de réponse - qui est en soi une réponse - du gouvernement libéral ne fait que confirmer la nécessité de s'organiser et de se lancer, pour la session d'hiver 2005, dans une campagne de grève générale illimitée!



Mais qu'est-ce qu'ils ont donc à chialer les jeunes!?

Motion de désaffiliation battue à l'AEMSP-UQAM!

Par Rémi Bellemare Caron, étudiant en sciences politiques, UQAM

Au cours du mois de décembre dernier s'est tenue une campagne de désaffiliation de l'ASSÉ dans le module de science politique de l'UQAM (AEMSP-UQAM). En effet, un petit groupe de personnes, qui contestait le statut de l'AEMSP depuis son affiliation à l'ASSÉ, doutait des bienfaits de l'organisation. Suite à une campagne ponctuée de séances d'affichage chaotiques et de discours démagogiques à teneur indépendantiste, l'Assemblée Générale s'est positionnée contre la désaffiliation. L'assemblée était très diversifiée et

comptait un bon nombre de personnes malgré le fait qu'elle se soit tenue dans la 14e semaine de la session.

Retenons de cette campagne que les membres de l'AEMSP-UQAM trouvent dans l'ASSÉ un outil essentiel à la défense du droit à l'éducation publique, gratuite et de qualité. C'est avec enthousiasme que les étudiantes et étudiantes en science politique - UQAM se préparent à prendre tous les moyens nécessaires pour la défense de leurs droits, dont la grève générale illimitée.



Des nouvelles de l'AECS

Le conseil exécutif de l'Association Étudiante du Collège de Sherbrooke

La session passée, l'AECS a organisé 3 assemblées générales, et la participation fut excellente, soit plus de 300 personnes à chacune des assemblées. Nous avons adopté les revendications de l'Ultimatum lancé au gouvernement ainsi qu'un plan d'action vers la grève pour contrer les récentes attaques à l'accessibilité de l'éducation post-secondaire. L'AECS a été au cœur de l'élaboration du plan d'action de l'ASSÉ tout au long de la session.

Quelques activités de mobilisation
La mobilisation cette session fut sur le système des prêts et bourses et les réformes du réseau collégial. Il y a eu une marche funèbre à travers tout le cégep pour rebaptiser l'AFE, maintenant appelé centre de l'endettement étudiant. Au début de la session le comité de mobilisation, a construit un bidonville; c'était un lieu pour donner des conférences et aussi pour que certain-e-s professeur-e-s viennent donner leur cours à l'extérieur entouré de maisons de carton symbolisant la pauvreté étudiante.

L'AECS a participé, avec le syndicat des professeurs, à la dénonciation de la destruction du réseau collégial par une conférence de presse commune.

Une assemblée publique fut aussi organisée par les deux syndicats, c'était une bonne occasion de solidifier les liens entre la population étudiante et les professeurs.

À venir à l'AECS...

L'AECS et l'association étudiante du cégep de Drummondville ont pour objectif de rendre actif le conseil régional du sud-est pour bien organiser la session à venir avec la perspective de grève générale illimitée. Puisque la population étudiante est composée d'au moins 50% de femmes et que celle-ci sont durement touchées par plusieurs changements proposés par le gouvernement libéral, l'AECS planifie une Assemblée Générale avec toutes les femmes du collège, tel que les étudiantes, professeurs, employées de soutiens pendant la semaine du 8 mars pour que les femmes soient solidaires à l'intérieur du cégep.

En espérant que tous ces efforts réussissent à faire soulever les masses étudiantes pour la grève; Car comme nous le savons tous et toutes l'heure est grave. Le gouvernement rit de nous alors allons au front et battons-nous pour nos droits. En route vers la grève générale illimitée !!!



L'AFESH-UQAM sur un pied de guerre!

Le conseil exécutif de l'AFESH-UQAM

La session d'automne 2004 aura été très fructueuse pour l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM. D'une part, de nombreux pas ont été franchis dans le processus de reconstruction de l'association. Si la fondation officielle date de près de trois ans, notre syndicat étudiant a depuis ce temps été laissé à la dérive plus souvent qu'à son tour. Mais le plus gros des difficultés semble derrière nous. Pour ne retenir que l'essentiel, nous avons aujourd'hui une charte, un journal, un logo officiel et une employée permanente pour nous épauler. Les membres de l'AFESH-UQAM ont dorénavant entre les mains un levier syndical appréciable.

Mais comme on le sait, une association ne se construit vraiment que dans la lutte. Si nous avons pu avancer à ce rythme, c'est que, parallèlement, l'AFESH a servi de base à l'organisation d'une intense mobilisation contre la réforme des prêts et bourses. Dès le début de l'automne, nous nous sommes engagé-e-s dans

la réflexion et l'action sur cet enjeu de lutte de premier plan. Nous avons participé activement à élaborer et mettre en œuvre le plan d'action de l'ASSÉ avec les autres membres; cette démarche nous apparaît d'ailleurs plus que jamais comme notre seule chance de rassembler et coordonner les forces nécessaires à une éventuelle victoire. En préparation de la suite des choses, l'Assemblée Générale de l'AFESH a déjà exprimé un appui de principe au projet de grève générale de cet hiver. Depuis la fin de la session d'automne, le travail est à la planification minutieuse de cette campagne. Nous prendrons les mesures nécessaires pour qu'un large débat s'anime sur les enjeux actuels de même que sur la nécessité stratégique d'une grève générale du mouvement étudiant pour faire plier le gouvernement libéral. Voilà nos priorités. Nous espérons qu'elles s'imposent aussi d'elles-mêmes au reste du mouvement étudiant, auquel notre sort est lié.

VIVE LE DROIT À L'ÉDUCATION !

MYTHES ET RÉALITÉS SUR LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Sandra Bérubé, étudiante en Sciences humaines, Collège de Sherbrooke

L'éducation est le reflet d'un système et d'une société. Vu sa tournure actuelle nettement élitiste, c'est un devoir pour la population étudiante de prendre position quant à la raison d'être de l'éducation publique. L'ASSÉ appelle à une campagne de grève générale illimitée pour cette session, et la réussite de cette grève dépend des convictions de la population étudiante partout au Québec. Des interrogations sérieuses relatives à ce moyen sont légitimes et même primordiales dans l'optique de prendre une décision éclairée. Il est donc crucial de comprendre en profondeur les rouages de ce moyen de pression :

Une grève, selon Le Petit Robert, est un "Arrêt volontaire et collectif d'une activité par revendication ou protestation". Le terme "illimitée" veut simplement dire que la grève est déclenchée par les membres sans durée déterminée, et que celle-ci sera arrêtée lorsque les membres le décideront. Localement, les membres des associations se réunissent et décident si la grève se poursuit, et quelle orientation elle prend. Une grève illimitée plonge un gouvernement dans l'incertitude, puisqu'il n'a aucune idée de la durée de la grève. Cette pression le pousse à agir en notre avantage. Quant à lui, le terme "générale" veut dire que plusieurs associations doivent être impliquées dans le mouvement.

Une association reste-t-elle indépendante du mouvement provincial?

OUI. Il revient à l'Assemblée Générale locale de décider si elle désire ou non suivre le mouvement, elle peut en tout

temps décider de revenir sur ses positions et changer de cap selon les événements. Le mouvement provincial est en fait déterminé par l'ensemble des Assemblées générales locales.

Pourquoi ce moyen plutôt que des grèves ponctuelles, des pétitions ou des manifestations?

Historiquement, aucun gain majeur n'a été obtenu par ces moyens. Ils permettent de démontrer un désaccord, d'informer, de médiatiser une cause, mais n'ont jamais été suffisants pour engendrer des améliorations notables. Ces moyens sont par contre utiles dans le cadre d'une escalade des moyens de pression. Ils préparent le terrain pour la grève générale illimitée par la mise sur pied progressive d'un rapport de force.

Que fait-on lors d'une grève générale illimitée?

Un des avantages majeurs de ce moyen de pression est qu'il libère les étudiantes et les étudiants de leurs occupations habituelles. N'ayant plus besoin d'investir leur temps dans leurs cours, ils et elles peuvent l'utiliser afin de s'organiser. Conférences, création de matériel, actions, projets artistiques engagés jouissent alors beaucoup plus efficacement d'une participation plus massive de la population étudiante est possible. Toutes ces activités sont des apprentissages qui valent le sacrifice de quelques heures de cours.

Risque-t-on de perdre notre session en déclenchant une grève générale illimitée?

Ce n'est JAMAIS arrivé dans l'histoire des grèves générales illimitées au Québec (il y en a eu 7 : 1996, 1990, 1988, 1986, 1978, 1974, 1968).

Il faut comprendre que l'éducation est actuellement un rouage économique du gouvernement. D'abord, faire perdre une session entraînerait un trou dans le marché du travail par le retardement de l'arrivée des détenteurs et détentrices de DEC technique, de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat. Aussi, cela engendrerait une perte d'argent immense qui influencerait le budget provincial, ainsi qu'une impossibilité à accueillir les finissants et les finissantes du secondaire dans le réseau collégial causé par un engorgement monstre des cégeps.

Le gouvernement ne peut pas, économiquement et logistiquement, se permettre un tel désastre. Il préfère donc céder à des revendications soutenues par un véritable rapport de force que de subir de telles conséquences.

Est-ce que la grève générale illimitée a déjà fait ses preuves et pourquoi maintenant?

OUI. C'est aux grèves étudiantes que nous devons plusieurs acquis en éducation. Par exemple, l'instauration du réseau des Universités du Québec (UQ) dans différentes régions de la province est due à la grève de 1968, qui exigeait une meilleure accessibilité à l'université francophone. Plusieurs réformes améliorant le système des prêts et bourses sont aussi des résultats des luttes étudiantes des années soixante-dix. La dernière grève générale illimitée date de 1996, appelée par le MDE (Mouvement pour le Droit à l'Éducation), celle-ci avait comme revendications l'abolition de la cote R, le retrait des coupures de 700 millions dues au Parti Québécois et l'exigence du gel des frais de scolarité au niveau universitaire.



Parce qu'il est urgent... que le gouvernement abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide financière aux études et retire la coupure de 103 millions; Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;

que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et des étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; Et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, l'ASSÉ revendique du gouvernement :

Qu'il renonce à tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'en empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide financière aux études qui élimine l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et garantit un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, sans exception des étudiantes internationales et étudiants internationaux.

SOLIDARITE AVEC LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Assurance chômage : des changements s'imposent !

Collaboration spéciale :
Benoit Marceau, Mouvement
Action Chômage de Montréal

Bien que la question de l'assurance-chômage fut un enjeu important lors des dernières élections fédérales et qu'à l'heure actuelle plusieurs recommandations et projets de loi sont discutés à Ottawa, les modifications nécessaires afin d'assurer une réelle couverture aux chômeuses et chômeurs et une plus grande accessibilité au régime sont loin d'être au cœur des discussions à la Chambre des Communes.

Il est à noter que les différentes contre-réformes mises en place au cours des années '90 ont lourdement réduit l'accessibilité aux prestations d'assurance-chômage et diminué la couverture des prestataires. La plus sauvage fut sans aucun doute l'adoption de la loi C-12 en 1996, qui faisait passer le nombre de personnes couvertes par le régime de 80% à 46%.

En décembre 2004, le gouvernement fédéral annonçait une baisse de cotisations pour une onzième année consécutive (c'est d'ailleurs une exigence du patronat canadien année après année...), cette décision démontre encore une fois qu'il n'a aucunement l'intention d'apporter des modifications substantielles au

régime, mais plutôt de vider la caisse d'assurance-emploi de ses surplus. Pour les groupes de chômeurs et de chômeuses, ces sommes devraient plutôt servir à améliorer la couverture (accessibilité, taux de prestation, nombre de semaines) et la cotisation devrait être augmentée pour assurer la viabilité d'un régime nettement amélioré.

C'est dans cette perspective que le Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi (MASSE), regroupement québécois des groupes de chômeurs et chômeuses, exige 350 heures pour se qualifier (présentement 910 heures pour les nouveaux et nouvelles arrivants et arrivantes), 35 semaines de prestations minimum (présentement 14 semaines) et un taux de prestation d'au moins 60% (présentement 55%). Pour le MASSE, la présence à Ottawa d'un gouvernement minoritaire représente un élément conjoncturel important afin de renverser la vapeur. Par contre, c'est la force et la détermination des chômeurs et chômeuses ainsi que des centrales syn-

dicales, par l'entremise des Sans-Chemise (coalition populaire et syndicale québécoise sur l'assurance-chômage), qui risque d'être un facteur déterminant dans la mobilisation à venir.

Il y a 70 ans, au printemps 1935, des hommes et des femmes d'un peu partout au Canada se sont levés durant la crise économique pour appuyer et soutenir les jeunes chômeurs célibataires stockés dans les camps de travail qui décidèrent de faire grève et de marcher sur Ottawa. Au printemps 2005, le MASSE, les Sans-Chemise et des syndicats d'un peu partout au Canada profiteront de cet anniversaire pour commémorer le courage et la détermination des gens qui ont participé à la marche de 1935, ainsi qu'exiger les améliorations nécessaires au régime d'assurance-chômage.

À suivre...

POUR CONNAÎTRE LE GROUPE DE CHÔMEURS ET CHÔMEUSES
DANS VOTRE RÉGION : MASSE 514 933-6818 OU
[HTTP://WWW.LEMASSE.ORG/HTML/INDEX.HTM](http://www.lemasse.org/html/index.htm)

L'ASSÉ UN MOUVEMENT SOLIDAIRE !

Comme plusieurs associations étudiantes avant elle, l'ASSÉ reconnaît dans les autres mouvements sociaux ses alliés naturels. Leurs combats sont aussi les nôtres et c'est notre responsabilité de leur assurer un rayonnement au sein de la population étudiante.

Il existe une communauté d'intérêts évidente entre tous ces mouvements - syndicats de salarié-e-s, regroupements de chômeurs et chômeuses, groupes communautaires divers, associations étudiantes - qui luttent pour la reconnaissance des droits sociaux. Ils procèdent tous de la nécessité, pour les classes populaires, de s'organiser de façon autonome pour promouvoir leurs intérêts politiques, sociaux et économiques en misant sur leur principal atout : la force du nombre. Dans leurs luttes respectives, leurs vis-à-vis sont aussi les mêmes, gouvernements et patro-

nat qui cherchent à soumettre tout et tout le monde à la discipline des marchés et du profit, jusqu'à nos conditions de vie les plus élémentaires. Nos succès dépendent étroitement de la capacité de tous ces regroupements à faire reculer le rouleau compresseur libéral dans chacun de leur domaine propre.

Par ailleurs, le droit à l'éducation lui-même ne se joue pas seulement dans le cadre des politiques d'éducation. En effet, les étudiants et les étudiantes sont également pour la majorité locataires, salarié-e-s, prestataires de toute sorte de services publics essentiels, comme les services de santé ou de transport en commun. Améliorer la condition étudiante, ça suppose donc de se battre sur tous ces fronts, et à plus forte raison d'offrir notre soutien aux organisations qui le font déjà au quotidien.

Projet de loi 57 : l'aide sociale s'amenuise

Après les attaques contre les syndicats en 2003, le gouvernement Charest s'est attaqué, entre autres, aux lois sociales du Québec. Avec le plan de lutte contre la pauvreté, le projet de loi 57 ainsi que les nouveaux règlements de la loi sur l'aide sociale, c'est une réforme en profondeur de l'aide financière de dernier recours qui est en marche.

Projet de Loi 57

Le lobby des propriétaires d'habitation est content! Pour eux, l'habitation est une marchandise qui doit être payée (à très fort prix). La possibilité de saisir directement le chèque a été abandonnée au profit d'un système de fiducie volontaire. Les assisté-e-s sociaux qui ont de la difficulté à faire leurs paiements s'inscriraient à ce système. La fiducie paierait le loyer à même le chèque et verserait l'excédant aux personnes. Cette façon, plus subtile puisqu'elle n'est pas imposée, laisse quand même la place au tordage de bras par les propriétaires. Le proprio pourra forcer les gens à s'inscrire, sinon, ils n'auront pas l'appartement.

Dans les règlements qu'il a adoptés avant les fêtes, le Ministre Béchard a effectué un travail de désolidarisation auprès des assisté-e-s sociaux. Il s'en est pris à deux groupes facilement isolables.

Il y a tout d'abord le retour de la coupure pour partage de logement pour les jeunes. Bien qu'elle s'applique à tous les enfants res-

tant avec leurs parents, la justification de cette coupure c'est de dire que les jeunes qui restent chez leurs parents et qui reçoivent de l'aide sociale sont des paresseux et paresseuses. En les coupant on tente de les inciter à travailler. La mesure fait en sorte que dès qu'une personne vit avec ses parents on lui coupe 100\$ sur son chèque. Un enfant, peu importe son âge, se verra coupé de 100\$ alors que s'il reste chez ses parents, c'est justement pour économiser sur certains coûts. Le gouvernement punit ceux et celles qui tentent de s'en sortir avec le maigre chèque de 555\$ par mois.

Le gouvernement ressert aussi l'étau pour les immigrants et immigrantes. Quoi de plus facile que de justifier des coupures envers des gens qui arrivent au Québec. On sème l'idée que des gens qui n'ont jamais contribué à faire grandir le Québec n'ont pas le droit à l'aide sociale. Les libéraux en profitent donc pour limiter l'accès à l'aide sociale. Les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes ne pourront pas faire de demande pendant les 3 premiers mois de leur séjour au Québec.

L'aide sociale est déjà un dernier recours. Il est impératif d'assurer ce minimum vital à tous et toutes et d'éviter tout recul sur ce terrain. Personne ne mérite de vivre dans la misère. Soyons solidaires de la lutte pour l'aide sociale!

Collaboration spéciale
Étienne Poirras
Association pour la
Défense des Droits Sociaux

La SAQ au goût du Québec moderne?!

François Beaudet,
Étudiant en histoire à l'UQAM
Membre du SEMB

Depuis quelques années, l'État du Québec, porteur d'idéaux d'égalité et de justice pour tous et toutes, de projets collectifs dans l'optique de donner à tous les québécois et à toutes les québécoises une chance égale de réussite dans les différentes sphères de la société, est sans cesse mis en péril par nos élites gouvernementales. Vous n'êtes pas sans savoir que ces acquis sociaux et cette vision d'un Québec inclusif et juste sont d'autant plus voués à disparaître depuis que le gouvernement Libéral est au pouvoir. Ne jurant que par les prémisses du néo-libéralisme, théorie allant à l'encontre des visions sociales du Québec depuis près de 40 ans, le Roi Charest semble faire entrer notre Belle Province dans une nouvelle période de Grande Noirceur...

Ainsi, il y a un lien à faire entre les politiques et pratiques néo-libérales imposées au Québec et la lutte du Syndicat des Employés de Magasins et de Bureaux (SEMB) de la SAQ entamée le 19 novembre 2004. À la contestation sociale face au gouvernement

Charest, il est de mise d'accrocher le combat des syndiqué-e-s pour préserver des conditions de travail décentes et représentatives des visées sociales québécoises. Les actions anti-syndicales de la SAQ sont en grande partie dictées et encouragées par la vision d'un nouveau Québec véhiculée par Jean Charest, où l'entreprise privée, la Loi du marché, les profits, la déshumanisation du travail, l'emportent sur la sécurité sociale de la population et la redistribution équitable des richesses.

En évitant de trop entrer dans les détails du conflit à la SAQ, sachez que notre société d'État a engrangé des profits records en 2003, de l'ordre de 570 million\$ (soit près de 25 million\$ de plus que pour l'année 2002), et ce, en grande partie sur le dos des travailleur-e-s et des travailleuses syndiqué-e-s de la SAQ. La grosse vache à vin du gouvernement québécois prévoit faire des profits de l'ordre de 1 milliard\$ pour 2009, elle est donc loin de la faillite ou d'un rendement inadéquat! Il est à noter que dans l'année 2004, les conditions de travail des employé-

e-s se sont sans cesse détériorées : diminution drastique des heures de travail (dans plusieurs cas on parle d'une diminution de moitié), harcèlement au travail, suspensions et congédiements abusifs très souvent dans le but inavoué mais flagrant de déstabiliser le syndicat et faire taire ses revendications nuisibles à la recherche des profits trimestriels. En 2004, les employé-e-s membres du SEMB ont vu diminué leurs escomptes sur les produits (ce système avait été instauré pour améliorer le service à la clientèle en permettant aux employé-e-s de bien connaître les produits offerts), limiter l'accès aux différents services d'aide personnelle (relations d'aide), l'imposition de quart de travail limitant les pauses et les heures de repas, et cette liste est loin d'être exhaustive. Par contre, pour la même période, les cadres de la SAQ se sont vu-e-s octroyer des augmentations salariales d'environ 15%, leur escompte sur les produits a été majorée (alors qu'ils ne sont à peu près jamais en contact avec la clientèle), les directeurs et directrices de succursales se voient bonifier leur salaire s'ils appliquent à la lettre les

ordres de rationalisation de l'entreprise et notre nouveau Président, M.Sylvain Toutant (un copain de M.Charest) a reçu une augmentation salariale de 22% après seulement 6 semaines de bons et loyaux services! Bref, la culture d'entreprise privée a perverti les relations de travail et les méthodes de gestion de notre entreprise publique : valorisons les cadres et asservissons les employé-e-s de plancher, pour le bien de notre société !? Ajoutons à cela que plus de 68% des employé-e-s du SEMB ont un statut de temps partiel, qu'il faut en moyenne 8 ans de service à temps partiel pour obtenir une permanence, que ces derniers et ces dernières n'ont aucune heure garantie et travaillent très souvent sur appel (avec 66 heures de disponibilité par semaine, un ou une employé-e partiel-le ne travaillera qu'en moyenne 15 heures) et ce, sans compter le sort réservé à plusieurs employé-e-s temps plein (mères et pères de famille), qui après de multiples années de service se voient imposer des horaires comprenant les jours de fin de semaine (où est la fameuse politique visant à concilier travail-famille!). Tant d'exem-

ples témoignent de la destruction d'acquis gagnés suite à de longues luttes syndicales que notre bon gouvernement Charest prend plaisir à effacer du paysage québécois.

Le syndicalisme est un immense trésor pour la population du Québec qu'il faut à tout prix protéger, défendre et enseigner pour le bien présent et futur de la collectivité. C'est le meilleur rempart contre les abus corporatifs et l'insatiable recherche du profit aveugle, activité très souvent réservée à une élite de bien-pensants et bien-pensantes. En ce sens, plusieurs jeunes employé-e-s de la SAQ entrent en contact avec cette richesse syndicale, avec cette valorisation des droits des travailleurs et des travailleuses et avec le droit du peuple où prédomine le respect du bien-être collectif sur les profits personnels caractérisant le Québec. Une Société d'État se doit d'être représentative des idéaux de sa population, et les agissements de la SAQ face à ses employé-e-s vont à l'encontre de la construction inachevée d'une société plus égalitaire et respectueuse (à noter l'utilisation de briseurs de grève et d'injonctions

injustifiées limitant le droit de grève des syndiqués). Nous ne pouvons pas nous laisser imposer des modèles de gestion inhumains, importés des États-Unis ou autres pays capitalistement sauvage. Il faut au contraire valoriser le travail des employé-e-s de l'État, encourager d'excellentes relations de travail et du même coup, servir de modèle à l'entreprise privée.

Le conflit à la Société des Alcools est donc très représentatif des dangers qui guettent notre collectivité québécoise. Tous les acteurs syndicaux, groupes sociaux, mouvements étudiants et contestataires de toute nature doivent unir leurs forces pour contester cette perversion du bien collectif au Québec. Ce conflit démontre bien jusqu'où le gouvernement était PRÊT à aller pour brimer les droits des travailleurs et travailleuses afin de récompenser ses copains et copines de l'entreprise privée, et qui sait, vendre plus facilement notre Québec à rabais!! Pour que le mot solidarité ne soit pas relégué aux oubliettes, nous nous devons d'agir collectivement afin de contrer les intérêts du secteur

privé et perpétuer cette lutte sans cesse plus vivante pour une société plus égalitaire et respectueuse. Rappelons-nous qu'à chaque citoyen et chaque citoyenne désirant faire partie d'une société prônant des valeurs humaines, non centrée seulement sur l'efficacité et le profit, incombe la responsabilité de faire les sacrifices nécessaires (ici c'est le refus d'aller acheter en succursale SAQ) pour conserver et prolonger dans le temps ces principes qui ne cesseront d'être attaqués par l'argent et la réussite personnelle.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, le conflit n'est pas encore réglé, mais le combat restera toujours d'actualité...Longue vie au SEMB, longue vie à tous ceux et toutes celles qui défendent les citoyens et citoyennes du Québec.